

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 2 février 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 30 et 31 janvier 2017

2017 R 1 G Désignation d'un représentant du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein du Syndicat interdépartemental pour la gestion du parc des sports de Bobigny et de La Courneuve (Conseil d'administration).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, en date du 17 janvier 2017 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein du Syndicat interdépartemental pour la gestion du parc des sports de Bobigny et de La Courneuve (Conseil d'administration) :

- Monsieur Jean-François MARTINS, titulaire en remplacement de Madame Virginie DASPET, désignée les 19 et 20 mai 2014, démissionnaire.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO